



FNB D' ACTIONS CANADIENNES

## FNB D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES CANADIENNES RBC

Le 31 mars 2023

**Gestionnaire de portefeuille** RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA)

Le conseil d'administration de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. a approuvé ce rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds en date du 10 mai 2023.

### Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut contenir des déclarations prospectives sur le FNB, son rendement futur, ses stratégies ou perspectives et les mesures que pourrait prendre le FNB. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « compter », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif » ainsi que les termes et expressions semblables désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur du fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant le FNB et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives au FNB en raison, notamment, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés des actions et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

La liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets ni les états financiers annuels complets du FNB. Vous pouvez obtenir les états financiers gratuitement, sur demande, en appelant au 1 855 RBC-ETFS (722-3837), en nous écrivant à RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., C.P. 7500, succursale A, Toronto (Ontario) M5W 1P9 ou en consultant notre site Web à l'adresse [www.rbcgam.com/documentsreglementaires](http://www.rbcgam.com/documentsreglementaires) ou le site Web de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Les porteurs de titres peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du FNB.



## ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

### Objectif et stratégies de placement

Le FNB vise à offrir aux porteurs de parts une exposition au rendement d'un portefeuille diversifié composé essentiellement d'actions privilégiées canadiennes, qui générera régulièrement un revenu et qui offre une possibilité de croissance du capital à long terme.

Le FNB investit principalement dans un portefeuille activement géré d'actions privilégiées à taux rajusté émises par des sociétés canadiennes, choisies d'après des analyses fondamentales, des études de crédit et des analyses de sensibilité aux taux d'intérêt. Le FNB peut aussi détenir des actions privilégiées non à taux rajusté émises par des sociétés canadiennes, des titres à revenu fixe émis par des sociétés ou des gouvernements canadiens, des actions ordinaires productives de dividendes d'émetteurs canadiens ou des actions privilégiées d'émetteurs américains, ainsi que d'autres fonds négociés en bourse canadiens inscrits. Un certain nombre d'actions privilégiées de sociétés canadiennes inscrites dans lesquelles le FNB investit peuvent être en dollars américains. Le FNB peut également détenir des instruments du marché monétaire et de la trésorerie.

Le FNB peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture, notamment la couverture en dollars canadiens de son exposition au dollar américain.

### Résultats

Au 31 mars 2023, la valeur liquidative du FNB s'élevait à 588 M\$.

Au cours du dernier semestre, les parts du FNB ont reculé de 3,7 %. Le rendement du FNB est calculé après déduction des frais et charges. Les ratios des frais de gestion sont indiqués dans le tableau des Faits saillants financiers, et les rendements des FNB figurent sous Rendement passé.

Les actions privilégiées ont subi des pertes au cours du semestre, car les craintes d'un ralentissement de la croissance économique, qui pourrait compromettre les versements de dividendes, ont annulé l'incidence positive de la hausse des taux d'intérêt. Les cours des actions privilégiées ont tendance à augmenter avec les taux d'intérêt, car leurs taux de dividende sont souvent « rajustés » tous les cinq ans, et la Banque du Canada a relevé les taux pendant une bonne partie de la période, avant d'indiquer en février qu'elle ferait une pause.

Le FNB avait surpondéré les actions privilégiées qui ont récemment rajusté leurs dividendes en fonction de la hausse des taux d'intérêt, ce qui a légèrement freiné le rendement au cours de la période. Le gestionnaire de portefeuille estime que ce positionnement devrait soutenir la performance avec le temps. La faible pondération des titres présentant les caractéristiques à la fois des actions et des obligations, ainsi que la part des actions ordinaires, a également contribué au rendement.

### Événements récents

Les actions privilégiées devraient poursuivre leur rajustement à des rendements en dividendes plus élevés en raison des taux d'intérêt actuels. De plus, tous les titres du portefeuille sont de catégorie investissement, ce qui offre un bon niveau de solvabilité en cas de ralentissement de la croissance économique.

Le gestionnaire de portefeuille croit que les actions privilégiées continuent d'offrir des avantages aux investisseurs, comme des rendements fiscalement avantageux et une diversification.

Le 31 décembre 2022, Charles F. Macfarlane a quitté son poste de membre du Comité d'examen indépendant (CEI). Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, Suromitra Sanatani a été nommée présidente du CEI. Joanne Vézina a été nommée membre du CEI le 1<sup>er</sup> février 2023. Enrique Cuyegkeng a été nommé membre du CEI le 1<sup>er</sup> mars 2023.

### Opérations entre parties liées

#### *Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de portefeuille*

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale ») et le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du FNB. RBC GMA gère les activités quotidiennes du FNB, détient le titre de propriété à l'égard des biens du FNB pour le compte des porteurs de parts et lui fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille. Le FNB verse à RBC GMA des frais de gestion en contrepartie de ses services. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative du FNB.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis au FNB ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts achètent et vendent des parts de FNB libellées dans différentes monnaies. Le FNB a également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services au FNB dans le cours normal de leurs activités sont présentées ci-après.

#### *Dépositaire et agent d'évaluation*

Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI) est le dépositaire et l'agent d'évaluation du FNB; elle détient également l'actif du FNB et fournit à celui-ci des services d'administration. Le gestionnaire paie à RBC SI des honoraires pour ces services à même les frais de gestion qui lui ont été versés par le FNB.

#### *Courtier désigné*

RBC GMA a conclu une entente avec RBC Dominion valeurs mobilières Inc., une société liée à RBC GMA, pour que celle-ci agisse à titre de courtier désigné et/ou de courtier autorisé pour le placement des parts du FNB, selon des modalités comparables à celles d'autres ententes conclues dans des conditions de concurrence normale au sein du secteur des FNB. Les principales modalités de l'entente sont présentées dans le prospectus du FNB.

#### *Agent de prêt de titres*

Dans la mesure où le FNB peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du FNB. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le FNB et l'agent de prêt de titres.

#### *Courtiers*

Le FNB a conclu des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées. Pour les périodes closes les 31 mars 2023 et 2022, les commissions des parties liées se sont chiffrées à 12 000 \$ (51 000 \$ en 2022), soit 8 % (19 % en 2022) du total des coûts de transactions pour ce FNB.



**Autres opérations entre parties liées**

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, le FNB s'est appuyé sur les instructions permanentes du Comité d'examen indépendant relativement aux opérations suivantes :

*Opérations entre parties liées*

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats d'actions ou de titres de créance auprès d'un courtier lié ou les ventes d'actions ou de titres de créance à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le Comité d'examen indépendant de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable du FNB; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA et iv) donner un résultat juste et raisonnable pour le FNB.



## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à en comprendre la performance financière pour le dernier semestre (clos le 31 mars 2023) et les cinq derniers exercices ou périodes écoulées depuis sa création. Ces données proviennent des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du FNB.

### Évolution de l'actif net par part (en dollars)

Pour l'exercice clos/ la période close	Actif net à l'ouverture	Augmentation (diminution) liée aux activités <sup>1</sup>				Distributions annuelles <sup>2</sup>					Actif net à la clôture	
		Total des revenus (perte)	Total des charges	Gains (pertes) réalisés	Gains (pertes) latents	Revenu (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Rembour- sement de capital	Total		
<b>31 mars 2023</b>	<b>19,41</b>	<b>0,55</b>	<b>(0,06)</b>	<b>(0,54)</b>	<b>(0,65)</b>	<b>(0,70)</b>	—	<b>(0,54)</b>	—	—	<b>(0,54)</b>	<b>18,17</b>
30 sept. 2022	23,61	1,05	(0,15)	0,37	(4,40)	(3,13)	—	(0,90)	(0,04)	(0,08)	(1,02)	19,41
30 sept. 2021	18,60	1,08	(0,14)	0,09	4,85	5,88	—	(0,93)	—	(0,07)	(1,00)	23,61
30 sept. 2020 <sup>3</sup>	20,06	0,82	(0,08)	(1,07)	0,01	(0,32)	—	(0,80)	—	—	(0,80)	18,60
31 déc. 2019	20,97	1,09	(0,12)	(1,73)	0,80	0,04	—	(1,01)	—	—	(1,01)	20,06
31 déc. 2018	24,27	1,12	(0,14)	(0,21)	(3,43)	(2,66)	—	(0,86)	—	(0,09)	(0,95)	20,97

<sup>1</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au cours de la période. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et de l'actif net par part à la clôture.

<sup>2</sup> Les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles du FNB ou sont versées en trésorerie, ou les deux.

<sup>3</sup> La date de clôture de l'exercice du FNB est passée du 31 décembre au 30 septembre en 2020; l'information présentée porte donc sur la période de neuf mois close le 30 septembre 2020.

### Ratios et données supplémentaires

Au	Valeur liquidative (en milliers de dollars)	Nombre de parts en circulation (en milliers)	Ratio des frais de gestion (%) <sup>1</sup>	Ratio des frais de gestion avant prise en charge (%) <sup>1</sup>	Ratio des frais d'opérations (%) <sup>2</sup>	Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>3</sup>	Valeur liquidative par part (en dollars)	Cours de clôture du marché (en dollars)
<b>31 mars 2023</b>	<b>587 933</b>	<b>32 353</b>	<b>0,58</b>	<b>0,58</b>	<b>0,05</b>	<b>13,11</b>	<b>18,17</b>	<b>18,08</b>
30 sept. 2022	726 952	37 453	0,58	0,58	0,06	34,14	19,41	19,32
30 sept. 2021	978 859	41 453	0,59	0,59	0,06	28,10	23,61	23,58
30 sept. 2020 <sup>4</sup>	670 252	36 040	0,58	0,58	0,04	25,08	18,60	18,55
31 déc. 2019	682 650	34 014	0,58	0,58	0,07	38,76	20,06	20,04
31 déc. 2018	846 236	40 351	0,59	0,59	0,01	15,80	20,97	21,03

<sup>1</sup> Le ratio des frais de gestion est fonction des charges directes facturées au FNB et de la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, au cours de la période considérée, à l'exclusion des commissions et des autres coûts de transactions, et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. RBC GMA peut, à son gré et sans en aviser les porteurs de parts, renoncer à certaines charges d'exploitation, ou les prendre en charge. Le ratio des frais de gestion tient compte de certaines charges d'exploitation absorbées ou prises en charge par RBC GMA, tandis que le ratio des frais de gestion avant prise en charge indique le ratio des frais de gestion avant cette renonciation ou cette prise en charge.

<sup>2</sup> Le ratio des frais d'opérations s'entend du total des commissions et des autres coûts de transactions du FNB et de la part proportionnelle des coûts des fonds sous-jacents, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

<sup>3</sup> Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le FNB au cours de l'exercice visé sont importants et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB.

<sup>4</sup> La date de clôture de l'exercice du FNB est passée du 31 décembre au 30 septembre en 2020; l'information présentée porte donc sur la période de neuf mois close le 30 septembre 2020.

### Frais de gestion

RBC GMA est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du FNB. Les frais de gestion du FNB sont calculés selon le pourcentage annuel, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne du FNB.

Frais de gestion	
FNB d'actions privilégiées canadiennes RBC	0,53 %

### RENDEMENT PASSÉ

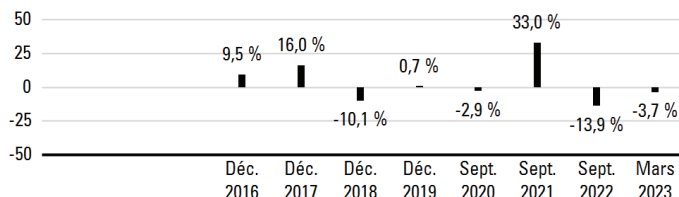
L'information sur le rendement suppose que les distributions du FNB au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du FNB, et que le rendement serait inférieur si les distributions n'étaient pas réinvesties. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais optionnels ou des impôts exigibles, qui auraient pour effet de le réduire. Le rendement passé du FNB n'est pas nécessairement une indication de son rendement futur. Un fonds qui existe depuis plus de 10 ans ne peut présenter que le rendement des 10 dernières années.



## RENDEMENT PASSÉ (suite)

### Rendement annuel (%)

Le graphique à bandes illustre le rendement du FNB pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du FNB d'un exercice à l'autre. Il présente, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, à la clôture de l'exercice ou de la période intermédiaire, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



Les parts du FNB sont offertes aux porteurs de parts depuis le 20 septembre 2016.

Nous ne présentons pas la date de création des fonds offerts depuis plus de 10 ans.

Pour les exercices clos les 31 décembre, la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, les exercices clos les 30 septembre 2021 et 2022 et le semestre clos le 31 mars 2023.

## APERÇU DU PORTEFEUILLE

(compte tenu des produits dérivés, le cas échéant)

Au 31 mars 2023

### Répartition des placements

	% de la valeur liquidative
Finance	45,7
Énergie	22,1
Services aux collectivités	16,3
Services de communication	8,2
Immobilier	6,4
Trésorerie/Autres	1,3

## Les 25 principaux titres

% de la valeur liquidative

BCE Inc., 3,306 % – série AK, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	3,1
Banque Nationale du Canada, 7,027 % – série 38, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,8
Banque Royale du Canada, 3,200 % – série BD, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,8
Intact Corporation financière, 3,457 % – série 3, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,7
Emera Inc., 4,25 % – série J, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,6
La Banque Toronto-Dominion, 6,301 % – série 16, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,5
Enbridge Inc., 5,202 % – série B, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,4
BCE Inc., 2,939 % – série AM, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,4
La Banque Toronto-Dominion, 3,876 % – série 5, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,4
Cenovus Energy, Inc., 2,404 % – série 1, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,4
Corporation TC Énergie, 1,949 % – série 5, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,3
Brookfield Corp., 6,229 % – série 48, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,2
Enbridge Inc., 3,940 % – série 11, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,2
Brookfield Office Properties Inc., 6,120 % – série CC, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,2
Canadian Utilities Ltd., 5,200 % – série Y, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,2
TransAlta Corp., 2,877 % – série A, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,2
Brookfield Corp., 5,386 % – série 46, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,1
Brookfield Renewable Partners LP, 5,500 % – série 7, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,1
Société Financière Manuvie, 5,978 % – série 9, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,1
Brookfield Corp., 3,237 % – série 24, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,1
Brookfield Office Properties Inc., 4,010 % – série N, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,0
La Banque Toronto-Dominion, 3,201 % – série 7, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,0
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,469 % – série 47, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,0
Pembina Pipeline Corp., 6,302 % – série 21, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,0
BCE Inc., 4,990 % – série T, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,0
<b>25 principaux titres</b>	<b>33,8</b>

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du FNB; une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse [www.rbcgam.com/documentsreglementaires](http://www.rbcgam.com/documentsreglementaires).